

PRIX DE SOLIDARITÉ DE LA FTTNB

décerné par AIL Canada et



Deux bourses du **prix AIL de solidarité de la FTTNB** au montant de 500 \$ chacune sont offertes chaque année. L'objet du prix est de sensibiliser davantage le public et lui faire mieux comprendre la valeur des syndicats pour les travailleurs et travailleuses et pour la société au Nouveau-Brunswick.

Le/la candidat-e doit poursuivre des études post secondaires à plein temps **ou** être inscrit au secondaire au niveau de la 12^{ième} année, ou à un programme d'évaluation en éducation générale (GED).

Le/la candidat-e doit retourner un formulaire de demande dûment rempli, et se soumettre entièrement à toutes les règles d'admission. **La date limite pour les demandes est le 30 juin chaque année.**

Le/la gagnant-e sera avisé-e dès que la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick aura pris sa décision, et l'annonce officielle sera faite par le Secrétaire-trésorier de la Fédération.

Toute demande d'information au sujet de la bourse doit être adressée à:

Fédération des travailleuses et travailleurs du N.-B.
9-150, avenue Edmonton
Moncton, NB E1C 3B9

Téléphone : (506) 857-2125 / Télécopieur : (506) 383-1597
Courriel : info@fednb.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

École secondaire ou institution d'enseignement, et années complétées : _____

Règles d'admission

- Les formulaires de demande **DOIVENT** être accompagnés de l'une ou l'autre des obligations suivantes, soient:

- une composition de 1 000 mots ou plus sur le thème **La valeur des syndicats pour les travailleurs (euses) et pour la société au Nouveau-Brunswick**

OU

- une oeuvre d'art (peinture, chanson, poème, poster ou sculpture) décrivant **La valeur des syndicats pour les travailleurs (euses) et pour la société au Nouveau-Brunswick**, avec une composition de 500 mots relatant ce thème.

- Le jugement préliminaire des articles se fera par un jury d'académiciens/artistes, et la décision définitive sera prise par le Comité d'éducation de la FTTNB.
- La présentation du/de la gagnant/e sera diffusée aux médias.
- Si on le demande, les présentations seront retournées au candidat-e, aux frais de ceux-ci.
- Le/la candidat-e convient que sa composition et/ou son oeuvre d'art est son propre travail, écrit dans ses propres mots, et que tout matériel cité de sites Web ou autres sources sont identifiés et crédités.

Date: _____ Signature: _____